





**Le Bon Vieux**  
**IPEG TOP 5c**  
 Toujours le Meilleur  
 Jamais égalé depuis 40 ans

**Banque d'Hochelega**

SITUATION AU 29 NOVEMBRE 1924

ACTIF	
1. Argent	\$15,093,110.1
2. Montant dû par d'autres banques	5,173,214.7
3. Obligations canadiennes des gouvernements et municipalités (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	30,449,387.1
4. Obligations publiques étrangères (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	2,415,750.0
5. Autres valeurs (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	1,339,465.9
6. Prêts à demande (Garantis par des titres d'une valeur marchande largement suffisante.)	5,726,956.5
7. Prêts courants et escomptes (Déduction faite de toutes créances douteuses et des fonds de prévoyance.)	53,675,022.14
8. Immeubles, créances hypothécaires et autre actif (Comptés au-dessous de la valeur marchande.)	1,980,185.31
9. Immeubles et mobilier de la Banque (Comptés au-dessous du prix coûtant et de la valeur marchande.)	5,225,458.5
10. Divers (valeur réalisable)	1,176,788.54
	\$122,255,339.18
PASSIF	
1. Billets de la Banque	\$11,475,379.0
2. Dépôts (épargne, comptes courants, correspondants)	98,363,106.7
3. Divers	1,028,858.42
Passif envers le public	\$110,867,344.1
Passif envers les actionnaires (capital, réserve et profits non divisés)	11,387,995.0
	\$122,255,339.1

En vertu d'une loi spéciale du Parlement canadien, la Banque d'Hochelega prendra, le 1er février, le nom de **BANQUE CANADIENNE NATIONALE**

**CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN**  
 POUR TOUS VOS VOYAGES  
 AU CANADA, Aux ETATS-UNIS, En EUROPE  
 Consultez l'Agent du PACIFIQUE CANADIEN  
 Renseignements fournis gratuitement — Itinéraires préparés avec soins par des spécialistes d'expérience — Service incomparable — Satisfaction absolue.

A l'occasion de la célébration de l'Année Sainte à Rome en 1925, demandez le programme-itinéraire des Voyages Hone Inc., organisateurs officiels du 22ème Pèlerinage National Canadien pour Rome, Lourdes et autres villes de France et d'Italie.

Départ de Québec le 5 mai, par le paquebot "Minnedosa" du Pacifique Canadien, Retour facultatif.

Prix réduits comportant tous les frais de séjour.

S'adresser à  
 C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, représentant toutes les lignes de navigation océanique — Gare du Palais-Québec, ou à  
 R. G. AMIOT, Agent général des passagers, Montréal.

**F. THIBAUT & CIE**  
 MARCHAND-TAILLEUR

J'ai en magasin de magnifiques tweeds à la verge et hardes faites pour garçons et hommes.

Je suis agent pour la "Crown Tailoring Co" et suis en mesure de vous donner satisfaction.

Habits faits sur mesure.

Rue St-Germain-Ouest, - RIMOUSKI.

**BIERES ET PORTERS**  
 De la plus haute qualité fait par  
**Salaberry Brewing Co. Ltd**  
 VALLEYFIELD, Qué.

En quarts empaquetés par 5 doz. de grosses bouteilles, vides comprises, mis à bord des chars à Valleyfield, \$11.00. En quarts empaquetés de 10 doz. vides comprises, mis à bord des chars à Valleyfield, \$13.00.

Si vous voulez avoir quelque chose de bon, fait avec le meilleur matériel, empaquez vous d'en commander; mallez votre commande avec l'argent et nous vous expédierons le même jour.

**H. Z. VIAU**  
 Epicier-Licencié. VALLEYFIELD, Qué.

**KODAKS**  
 AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE

Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-vous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque.

Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

Aussi assortiment des plus complets de kodaks auto-graphiques, films et accessoires de la célèbre maison Canadian Kodak Co. Ltd. Catalogue en français gratis sur demande.

ISIDOR BLAIS  
 —Photographe—  
 RIMOUSKI.

**Agence de Voyages**  
 Arthur LAWSSON  
 Pointe-au-Père

Passages par navire à vapeur pour l'Europe

Billets émis pour toutes les Lignes Transatlantiques. Ports d'embarquement: Montréal, Québec, Halifax, St-John, New-York, Pte-au-Père.

Votre patronage respectueusement sollicité.

**A VENDRE**

Deux engins à gazoline, en parfait ordre, un de 2 1/4 forces "Milwaukie" et un de 5 forces "Empire". Bon marché pour prompt acheteur. S'adresser au bureau de l'Imprimerie générale.

**AVIS**

"Le Monastère de l'Immaculée-Conception des Ursulines de Rimouski" s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour demander certains amendements à son acte d'incorporation contenu dans le Statut 1 Georges V, chapitre 98, dans le but de modifier ses pouvoirs et mode d'empunt.

Rimouski, le 28 décembre 1924.  
 OSCAR HAMEL N. P.  
 Procureur des requérants. Rimouski

REPRESENTANTS DEMANDES

Une de nos plus vieilles Compagnies Canadiennes d'Assurance-Vie, cherche un représentant actif et sérieux pour organiser Rimouski et les comtés environnants. Proposition des plus avantageuses. Correspondance confidentielle.

S'adresser Boite Postale 56, Québec.

**Ferdinand Santerre**

Il a le plaisir d'annoncer à ces anciennes pratiques et au public en général qu'il est de nouveau installé à Rimouski et qu'il s'occupera comme par le passé d'entreprises de tous genres.

Il a en mains un bon stock de portes, moulures et bois de la Colombie de toutes sortes.

Il sollicite votre patronage Avenue de l'Évêché, Rimouski Téléphone 70

**AVIS PUBLIC.**

AVIS public est par les présentes donné que Messieurs Jean-Baptiste Sasseville, Théodose Sasseville, tous deux fermiers de la ville de Vonda, province de la Saskatchewan, et Germain Leclerc, industriel de la paroisse de Ste. Anne des Monts, dans le comté de Gaspé, présenteront à la Législature de Québec, à sa prochaine session, une pétition demandant l'adoption d'un Bill pour faire ratifier, confirmer et déclarer légaux et valides (a) un acte de vente consenti par le dit Théodose Sasseville au dit Germain Leclerc, passé devant Joseph Thibault, juge de Paix pour le district de Gaspé, à Ste-Anne des Monts, le 4 août 1914; (b) un acte de vente sous seing privé, signé devant témoin, le 29 mai 1920, à Vonda Saskatchewan, consenti par les susdits Jean-Baptiste Sasseville et Théodose Sasseville au dit Germain Leclerc, et déposé chez le notaire Yves Montreuil de Québec, le 14 juin 1920, pour faire partie de son répertoire, sous le numéro 3066 de ses minutes; et faire déclarer que les dits actes de vente ont dûment transporté au dit Germain Leclerc la propriété des immeubles y mentionnés.

Québec, 23 décembre 1924.  
 Sasseville & Gagnon,  
 Procureurs

Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à l'Imprimerie Générale de Rimouski

**Painkiller**  
 EN HIVER

LE MEILLEUR LINIMENT POUR LES ENGELURES ENTORSES MEURTRISSURES MAUX DE GORGE

LE PEÇY DAVIS PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE

**VIENT DE PARAITRE**

"A Fleur d'eau et à Tire-d'A le", par Joseph Raiche. Prix 75c. Par la poste 80c

En vente à l'imprimerie Générale de Rimouski, et chez les principaux libraires

**AGENTS DEMANDES**

Quebec, Province de Québec District de Rimouski No 9619

Pour développer un commerce sérieux et profitable, des produits garantis sont nécessaires. Les nécessités Watkins sont garanties sur tous rapports. Votre chance. Expérience pas nécessaire. Territoire exclusif.

J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouest, Montréal.

**NOTES LOCALES**

Nous publions avec plaisir toutes notes locales ou petites nouvelles que nos lecteurs et lectrices veulent bien faire paraître dans le Progrès du Golfe, à condition qu'elles soient contresignées du nom de la personne qui les enoient.

Le Progrès du Golfe, Rimouski.

**A VENDRE**

A vendre 2 propriétés de 3 arpents sur 40; une située au 1er rang, à proximité de la Station, de l'église, du bureau de Poste, de l'école, etc., bonne place de pêche, l'autre au 2ème rang, boisée: bois de construction, pulpe, etc., etc.

Pour renseignements, s'adresser à J.-Baptiste Garon, Sacré-Coeur, Rim.

**AVIS public est par les présentes** donné que la compagnie ci-dessus nommée soumettra à la Législature de la Province de Québec, à la prochaine session, un bill amendant sa charte en renouvelant ses pouvoirs de compléter sa ligne, en prolongant le délai durant lequel la construction de sa ligne doit être terminée et en changeant la date de l'assemblée annuelle de ses actionnaires.

Montréal, le 23 décembre 1924.  
 Campbell, McMaster & Couture,  
 Procureurs des requérants.

**CARTES D'AFFAIRES**

**Avocats**

**R. E. ASSELIN, L.L.L.**  
 —AVOCAT—  
 RUE DE LA STATION - RIMOUSKI

**SASSEVILLE & GAGNON**  
 AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale Rimouski.—Téléphone 102.—Eloégar Sasseville, L.L.L.—P.-Emile Gagnon, L.L.L.

**GARON & JESSOP**  
 —AVOCATS—  
 Bureaux voisins de chez M. Adolphe Rioux, marchand comestibles  
 RUE DE LA STATION  
 A. P. Garon, C. R. — E. J. Jessop, L.L.B.

**CASGAIN & GARON**  
 —AVOCATS—  
 Hon. Aug. TESSIER, C. R.  
 Conseil.  
 Bureau: Edifice de la Banque Nationale RIMOUSKI, P. Q.

**LAVOIE & CHASSE**  
 Avocats  
 Bureau: Edifice L. P. Martin  
 Rue de la Station  
 J. B. Lavoie L. L. L.  
 Alphonse Chasse L. L. L.

**GERARD SIMARD, L.L.L.**  
 —AVOCAT—  
 AVENUE DE LA CATHEDRALE, RIMOUSKI.

**Notaires**

**L. de G. BELZILE, L.L.B.**  
 NOTAIRE, Edifice de la Banque Nationale, Avenue de la Cathédrale, Rimouski

**COUTURE & DEMERS**  
 Notaires  
 EUDORE COUTURE, L.L.L.  
 DONAT DEMERS  
 Rue de l'Évêché  
 Rimouski.

**Médecins**

**DOCTEUR Z. VEZINA**  
 DES HOPITAUX DE PARIS  
 Yeux - Nez - Gorge - Oreilles  
 165 Rue Lafontaine.  
 RIVIERE-DU-LOUP

**Dr E. SIMARD**  
 ex-chirurgien de l'Hôtel-Dieu, St-Basile, N.-B.  
 Spécialité: chirurgie  
 Ave de l'Évêché, Rimouski.

Heures de bureau: 9 h. à 6 h. p. m.

**PIERRE LEMESQUE**  
 —ARCHITECTE—  
 Le site des nouveaux édifices du Séminaire de Rimouski.  
 Téléphone: 115 St-John, Québec.

**OSCAR BEAULIEU**  
 —CITRULLE A. A. G.—  
 21 rue d'Aiguillon - Québec  
 Ancien bureau René P. LeMay

**CAMILLE ROSS**  
 Co. p. bio-Verificateur

Augmenter votre chiffre d'affaires — Organiser votre service — Avoir un personnel approprié à vos besoins — Réduire vos dépenses — Faire fonctionner votre commerce — le mieux.

RIMOUSKI, P. Q.

**Dr J. A. PINAULT, L.D.S.**  
 Chirurgien-Dentiste  
 Professeur à l'Université de Montréal.  
 SATISFACTION GARANTIE  
 2602 Ste-Catherine Est,  
 Tél. Lass. 2709 - MONTREAL.

**Dr J.O.- Drapeau**

Médecin-chirurgien  
 Immeuble du Dentiste  
 J.-G. Landry

Coin des rues de la Cathédrale et de l'Évêché  
 Rimouski

**Dr. J. M. GUEVIN**  
 Médecin Vétérinaire  
 Téléphone 110, Rimouski.  
 Toutes les maladies chez les animaux sont traitées avec le plus grand soin par les procédés les plus récents

**R. ERNESTE LEFAIVRE**  
 L. L. C.; C. G. A.  
 Successeur de  
**LEFAIVRE & GAGNON**  
 SYNDIC AUTORISÉ  
 AUDITEUR & TITULAIRE  
 DE FAILLITES  
 147, Cote de la Montagne  
 QUEBEC.  
 Représentant pour le district  
 C. AMILLE ROSS - RIMOUSKI, P. Q.

**Ce Superbe Piano Droit**

**GRATIS**

**TROUVEZ LA SOLUTION**

**NOUS allons donner GRATUITEMENT et SANS CONDITION** tous les magnifiques prix mentionnés ci-dessous aux personnes qui nous enverront la réponse correcte du problème "VINGT-SEPT". Vous n'avez aucun déboursé à faire pour participer à ce Concours et il n'y a ni chance ni tirage au sort en rapport avec la distribution de ces prix. C'est un concours d'habileté et de bon goût. La meilleure réponse, présentée sous la forme la plus attrayante, recevra le superbe piano SCHUBERT, style Louis XV, absolument GRATIS, et les autres prix seront décernés par ordre de mérite.

**PREMIER PRIX**  
 Le piano Schubert, Louis XV, illustré ci-dessus. Valeur . . . \$465

**DEUXIEME PRIX**  
 Un piano Schubert, Louis XV, de \$465 pour . . . \$125

**TROISIEME PRIX**  
 Un piano Schubert, Louis XV, de \$465 pour . . . \$150

**QUATRIEME PRIX**  
 Un Phonographe Sono-Phone, "Console". Valeur . . . \$135

**CINQUIEME PRIX**  
 Un Phonographe Sono-Phone, style "D". Valeur . . . \$110

**94 PRIX ADDITIONNELS** aux 94 meilleures réponses suivantes.

**ENVOYEZ VOTRE REPONSE AU PLUS TOT, VOUS POUVEZ GAGNER LE PREMIER PRIX.**

**INSTRUCTIONS**

Prenez les nombres de 5 à 13 inclusivement et placez-les dans les carrés de façon à ce qu'en les additionnant dans le sens vertical, horizontal ou diagonal, le total soit toujours 27. Le même nombre ne doit pas être employé deux fois. Vous pouvez envoyer votre réponse sur le carré, dans cette annonce, ou la disposer sur une autre feuille de papier, sur du carton ou tout autre matériel.

Les noms des Messieurs qui ont consenti à agir comme juges de ce Concours, sont une garantie que les prix seront décernés aux plus méritants.

Advenant un cas d'égalité et que les juges seraient dans l'impossibilité de décider entre deux réponses, chaque concurrent recevra un prix semblable.

TOUTES LES REPONSES DEVRONT ETRE RECUES A NOTRE MAGASIN LE OU AVANT LE MERCREDI, 28 JANVIER, 1925.

**P. T. LEGARE**  
 DEPT. P. & H.  
 273, Rue St-PAUL Québec.

L'ELECTRICITE DE METIS A CAMPBELLTON

La construction d'une ligne de transmission de 66,000 volts, de Metis Beach à Matapédia, en vue de fournir de l'énergie électrique à la ville de Campbellton, est maintenant un fait accompli.

Le 9 janvier, à 5 heures du soir, le maire de Campbellton, entouré des notables de l'endroit, poussait le levier de contrôle de la sous-station et l'électricité de Metis rayonnait dans les demeures et les rues de la ville, à la grande joie de tous. Les journaux locaux ont exprimé dans les meilleurs termes la satisfaction générale de voir le régime du clair-obscur fini et remplacé par un excellent système d'éclairage.

Cet événement marque une ère de progrès pour Campbellton, assurant le confort de la population et permettant l'installation de nouvelles industries.

La Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent a raison d'être fière du résultat obtenu. Ce beau travail technique fut rapidement exécuté, en dépit des retards subis et des obstacles rencontrés.

Le travail préliminaire consista dans le règlement des droits de passage et d'arpentage. Les travaux d'érection commencèrent vers la fin de juillet 1921. Un forte quantité de matériel fut requise: 23 chars de lours d'acier, d'une pesanteur totale de 1,254,863 lbs, 1,328 399 pds de fil d'aluminium; 6 chars d'isolateurs; 3 chars de croisillons et matériel divers. La ligne de Campbellton, d'une longueur de 81 milles, suit la ligne du Canton McNider, passe par les villages St-Moise, Sayabec, Val-Brillant, Amqui, Lac-au-Saumon, Causapsal, et de ce dernier endroit suit la grande route provinciale Rimouski-Matapédia, à travers des montagnes escarpées qui mènent à l'épreuve l'habileté des ingénieurs ayant à exécuter le tracé des plans. La saison rigoureuse ralentit un peu les travaux, mais finalement tout fut mené à bonne fin.

La Cie de Pouvoir fournit à Campbellton 825 K. W., au prix de \$10,000.00 par année, pour une période de vingt ans. Elle entreprit la construction du nouveau réseau sous le nom de l'une de ses filiales, la "Matapédia Valley Light and Power Company." Une émission de capital de \$350,000.00 finança l'entreprise. Cette émission fut achetée par les banquiers McLeod, Young, Weir and Co., de Toronto, et J.-M. Robinson and

Sons, Ltd, de St-Jean, N. B. Cette nouvelle réalisation de la Cie de Pouvoir est une preuve éloquent de l'indispensabilité d'une telle industrie dans notre région. Le public ne saurait trop se pénétrer de cette idée. Une compagnie d'électricité est un puissant facteur de modernisation. Elle est le secret moteur des progrès de la vie économique et sociale. Tous jours désireuse d'assurer le confort de la société et servir les besoins de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, elle perfectionne constamment son système de service. Mais cela ne s'accomplit pas sans de fortes dépenses d'argent, et les revenus sont plutôt modestes, ce qui ne doit pas surprendre, car pour s'assurer un dollar de revenu une compagnie d'électricité doit dépenser cinq dollars. En d'autres termes, la somme des argent dépensés en un an, pour donner un bon service, est cinq fois plus grande que la somme des recettes perçues.

La Cie de Pouvoir, qui ne compte que deux ans d'existence, a su grandir, malgré les difficultés et les critiques, grâce à son dévouement, au travail habile de ses officiers et à la prudente administration de ses directeurs. Elle peut rendre encore des services plus signalés. Son développement s'harmonisera avec le progrès du district. Et pour cela il lui faut la coopération des villes et villages desservis par son système. Si une ville languit dans la voie du progrès, les efforts de ses utilités publiques seront limités. Si au contraire cette ville est active et sait développer son commerce et créer des industries, ses compagnies d'utilités publiques, sentinelles vigilantes du progrès, sauront répondre aux nouvelles demandes de service, et leurs perspectives d'avenir seront illimitées.

La Cie de Pouvoir fut organisée pour aider à la prospérité du Bas St-Laurent. Sons constant désir est de donner à sa clientèle un service honnête, intelligent, efficace. Pour cela elle s'impose des sacrifices d'argent, ayant à opérer dans des conditions spéciales: ses lignes doivent couvrir de grandes distances pour atteindre les villages et la population de ces villages est restreinte. Que le public lui sache gré de ses efforts et lui témoigne de la bienveillance. Cet appui moral servira au bien commun.

Nouvelles sportives

Dimanche dernier, 18 janvier, nous avons eu la visite du "Dalhousie"; nous avons une autre victoire éclatante à notre crédit. Nos gars ne sont pas "battables" s'il faut en juger par le score que nous donnons ailleurs.

Les Dames patronesses du Eucher de l'Association Sportive ont commencé l'organisation de cette partie de cartes qui aura lieu vers le 10 février prochain.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que ces Dames font une oeuvre tout-à-fait "sportive" et que tout Rimouski se rendra à leur demande lorsque le temps viendra où elles devront tendre la main pour solliciter l'aide matérielle ou morale de nos bons Rimouskiens afin de soutenir un genre d'amusement tout-à-fait digne de la ville de Rimouski.

DIMANCHE PROCHAIN. Dimanche le 25 janvier à 2 heures P.M., sur la patinoire de l'Association Sportive ici la Rivière-du-Loup rencontrera le Rimouski.

Nous pouvons être assurés d'avance que cette joute fera sensation, car les deux clubs sont d'une force égale et il sera difficile de prédire d'avance le résultat de la joute. Forest, notre ancien équipier, fait partie du club visiteur ainsi que P. Ouellet, un gardien de buts de beaucoup supérieur à leur ancien qui, lui, était déjà bon.

Nous aurons dimanche le 25 janvier la plus grande assistante jamais vue ici et M. G.-A. Morin, assistant-gérant, nous dit que presque tous ses sièges réservés sont retenus d'avance à l'exception d'une vingtaine qu'il réserve spécialement pour les amateurs Rimouskiens.

Dimanche soir, 25 janvier, à 8 heures p.m., le club "Mont-calm" de Riv-du-Loup rencontrera le "St-Germain" au même endroit, à Rimouski. Nous savons que le St-Germain a défait le "Mont-calm" par un score de 2 à 1 dimanche le 11 lors de leur rencontre à Riv-du-Loup. Ce sera une joute fort

MORTALITE INFANTILE

La tuberculose et la mortalité infantile sont, dans notre province, les deux fléaux qui dévastaient notre race. Souvent fois, vous l'avez lu ou entendu redire. Et, sur le premier feuillet du calendrier d'hygiène, vous pouvez une fois de plus lire cette phrase, complétée par celle-ci: "Savez-vous qu'en 1923, elles (ces deux maladies) ont fauché chez nous 14000 vies?"

C'est là un chiffre effarant. Certains esprits, toutefois, ne s'arrêtent guère à songer au grand nombre de vies qu'il représente; presque personne ne songe que, ces morts n'étant pas survenues, notre population en serait augmentée d'autant; finalement, quelques rares personnes qui daignent, un moment, réfléchir à ce sujet, conviennent bien qu'il y a là une lacune qu'il faudrait combler, un mal qu'il faut arrêter, mais ne s'arrêtent pas un moment à chercher les causes de ce mal, ne pensent pas du tout à chercher à l'enrayer si elles ont des enfants susceptibles de devenir malades ou si elles connaissent quelqu'un, dans leurs entourage, atteint de tuberculose.

Nous sommes malheureusement trop apathiques sur ce point. Et la négligence, mise en

Table with 3 columns: Year (1922, 1923, 1924) and various parishes (St-Simon, Bic, Rimouski, etc.) with corresponding mortality statistics.

Il aurait été trop long de donner les statistiques de toutes les paroisses; je me suis efforcé de donner ici les statistiques de paroisses ouvrières et colonisatrices, de paroisses denses et vastes en étendue, de paroisses populeuses et peu peuplées, de paroisses anciennes et neuves afin que la comparaison des divers chiffres du tableau précédent soit plus juste. Pour avoir une idée de ce que ces chiffres représentent, il suffit de savoir qu'en 1922 (dernière statistique tota-

le établie) le taux de cette mortalité infantile fut, pour toute la province, 128 o/oo. Il meurt donc trop d'enfants chez-nous. Pour ceux qui ignoraient, un simple coup d'oeil porté sur ce tableau suffira à les convaincre qu'un effort doit être tenté pour enrayer ce mal, en connaissant ses causes, puis en leur appliquant les remèdes. Nous étudierons ces causes bientôt.

le établie) le taux de cette mortalité infantile fut, pour toute la province, 128 o/oo. Il meurt donc trop d'enfants chez-nous. Pour ceux qui ignoraient, un simple coup d'oeil porté sur ce tableau suffira à les convaincre qu'un effort doit être tenté pour enrayer ce mal, en connaissant ses causes, puis en leur appliquant les remèdes. Nous étudierons ces causes bientôt.

Table with 3 columns: Year (1922, 1923, 1924) and various parishes (Comté de Rimouski, St-Simon, Bic, etc.) with corresponding mortality statistics.

le établie) le taux de cette mortalité infantile fut, pour toute la province, 128 o/oo. Il meurt donc trop d'enfants chez-nous. Pour ceux qui ignoraient, un simple coup d'oeil porté sur ce tableau suffira à les convaincre qu'un effort doit être tenté pour enrayer ce mal, en connaissant ses causes, puis en leur appliquant les remèdes. Nous étudierons ces causes bientôt.

Ste-Anne des Monts

M. JEAN-L. SASSEVILLE ELU MAIRE. Nous avons eu une lutte très intéressante à la mairie cette année. M. Norbert J. Keable, ancien maire, son fils M. Louis-Marie Keable et son neveu M. Léon Bouchard ont prononcé plusieurs discours pour exposer les progrès prétendument faits durant le stage de M. Keable à la mairie.

Malgré l'éloquence déployée par ces orateurs, M. Jean-Louis Sasseville, qui avait posé sa candidature en opposition, a été le choix de la majorité des électeurs qui se sont rendus au poll par une température de neige et un froid de dix-huit degrés sous zéro; les votes ont été répartis comme suit:

Table with 2 columns: Candidate Name and Number of Votes (e.g., Jean-Louis Sasseville 71, Norbert Keable 61).

DE MARGUILLIER. M. Charles-Frs Lepage a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph-Olivier Pelletier sortant de charge. Les travaux à l'église se continuent et nous espérons y entrer de bonne heure cet été.

AGENTS DEMANDES. Commencez sans délai dans le commerce Watkins, si vous voulez faire une année de gros profits. Faillite impossible, si vous êtes actif. 175 produits se vendant dans toutes les familles. Expérience pas nécessaire. Territoire exclusif. J. R. WATKINS C. 379 Craig Ouest, Montréal. 44-45-46-47

St-Fabien

Mlle Alice Bernier, Inst., est de retour d'un voyage à Québec où elle était l'invitée de Mme J.-E. Rioux, rue St-Valier.

—Lundi le 19 a eu lieu le mariage de M. J.-Bte Voyer, fils de Pascal, et de Mlle Juliette Michaud, fille d'Achille.

—A la dernière réunion du Conseil de la paroisse, ont été élus conseillers: MM. Samuel Roy, Archibald Berger, William Dastous, remplaçant MM. les anciens, Omer Bélanger, Ernest Dastous et Pierre Dastous. M. le maire William Bellavance est réélu.

—Ont été enregistrés les décès de MM. Honoré Rioux et Théop. Bélanger.

St-Octave de Métis. Élections municipales.—Après votation, M. Nazaire Bégin, marchand, a été élu maire de cette paroisse par une majorité de 50 voix sur son adversaire, M. Georges Dubé.

MM. Joseph Landry, Jos Roussel et Antoine LeBel ont été élus conseillers par des majorités de 35 à 40 voix sur leurs adversaires.

DIVERS.—M. Xavier Canuel, de Ste-Angèle, était de passage à Ste-Octave jeudi.

—Madame Ludger Blais, de Val-Brillant, était en visite chez son père, M. François Dubé.

—Mme Wilfrid Marmen, de Padoue, est l'hôte de sa mère, Madame Nathanaël Landry.

Ste-Jeanne d'Arc. MARIAGE.—Le 3 janvier 1925, monsieur Charles Rioux conduisait à l'autel mademoiselle Rose-Anna Poirier, M. l'abbé J.-E. Sirois bénit l'union de ce jeune couple et M. L. Harvey, curé de cette paroisse, célébra une grand-messe à leur intention. De très beaux cantiques furent chantés par Mme André Lechasseur et M. Nazaire Poirier, M. l'abbé Sirois tenait l'orgue pour la circonstance.

Les mariés étaient accompagnés de leurs parents respectifs, M. Wilfrid Rioux et M. Nazaire Poirier.

Nos meilleurs vœux aux heureux époux. NAISSANCE.—M. et Mme André Lechasseur font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Emilie, Parrain et marraine, M. et Mme Charles Rioux.

St-Joseph de Lepage. Monsieur Elisée Dionne a été réélu maire par acclamation pour un second terme. Nos félicitations.

Somerville, Mass. M. et Mme Louis Caron, de Somerville, Mass., autrefois de Pointe-au-Père, annoncent les fiançailles de leur fille Juliette Martel à Monsieur Louis-J. Bruneau, ingénieur pour le chemin de fer Boston & Maine, aussi de Somerville. Le mariage aura lieu à Pâques.

A l'occasion de la fête de naissance de sa sœur Blanche, M. Louis Caron donna samedi, le 17 janvier, une jolie réception à laquelle étaient présents M. et Mme A.-P. Lefebvre, M. et Mme Olivier Bruneau, Mlles Juliette Martel, Blanche Caron, Angélique Lefebvre, Irène Lavoie, Juliette Lavoie, Joséphine Bouvier, Céleste et Marie Bruneau, MM. Louis-Jos. Bruneau, Louis-E. Surette, Henri Tremblay, Honorius Heppell, Willie Saucier, de Lewiston, Me., Jos. Chagnon, Roméo Lavoie, Robert Morel, Arthur Lefebvre, Roland et Joseph Caron. A cette soirée si bien organisée à l'insu de Mlle Caron, il y eut danse, chant et musique, et un délicieux goûter fut servi. Tout le monde s'est franchement amusé, si bien que, ce ne fut qu'aux petites heures qu'on se sépara et encore fit fut-ce qu'à regret Mlle Blanche Caron reçut de magnifiques cadeaux qui seront pour elle un souvenir précieux de cette fête anniversaire.

COUTURIERE. Mademoiselle Elise Deschesnes désire informer les dames et les demoiselles qu'elle a ouvert une salle de couture chez elle, rue St-Edmond, voisin de l'Hôtel St-Louis.

MANUFACTURE A VENDRE. Une manufacture de portes et chassis est à vendre à bien bon marché. Grandeur: 30x56 pieds, un schéor de 20x15 pds. Cette manufacture est munie de toutes les machineries nécessaires et Engin à gazoline de 8 forces, très bon poste; s'adresser à: Octave BERTIN Mont-Joli.

QUE DOIT-ON PREFERER CHEZ L'HOMME

L'INTELLIGENCE OU LA BEAUTE?

La "Lyre" de Montréal ayant posé la question ci-dessus à ses lecteurs, voici, entr'autres, deux réponses typiques qu'elle a reçues:

POUR LA BEAUTE. Ayant pris le numéro de La Lyre, (26 décembre 1924), je m'empresse de vous dire que la satisfaction j'ai éprouvée en le lisant. Je continuerai donc avec plaisir à être votre lectrice.

Je vous fais réponse par cette lettre à la question posée: "Que préférez-vous chez l'homme, l'intelligence ou la beauté?"

A mon avis, je préfère la beauté. Je suis jeune et je n'aimerais pas unir ma vie à un homme laid, fût-il intelligent et même spirituel; j'aimerais beaucoup mieux l'homme qui serait beau, sportif, ne fût-il pas une intelligence rare, je serai fière de lui et il me semble que j'aurais beaucoup de plaisir à être sa femme. La vie à ses côtés serait mouvementée, pleine d'imprévu et surtout pas tout intellectuelle, ce qui, tout en ayant ses avantages, ne donne pas beaucoup de plaisir à des jeunes personnes qui aiment la vie.

En vous renouvelant mes remerciements, recevez l'assurance de ma confiance en votre journal.

Un coeur amoureux. POUR L'INTELLIGENCE. Comment peut-on mettre en parallèle l'intelligence et la beauté? Il y a entre ces deux choses une inégalité de valeur saisissante à tous points de vue: qu'est-ce qu'une belle tête sans la flamme de la vie intellectuelle? La beauté nous séduit, mais l'intelligence retient et son charme est autrement prenant et attrayant que celui de l'harmonie de la forme. L'en appelle à toutes les lectrices: n'ont-elles jamais aimé des parents ou des amis dépourvus de charmes physiques?

D'ailleurs il suffit de regarder autour de soi pour se rendre compte que les plus aimés ne sont pas les plus beaux. L'amour sérieux est un sentiment qui s'attache à mieux qu'à la forme extérieure.

Chères lectrices, aimez comme vous voudriez être aimées pour l'intime de vous-même, le vrai, le meilleur vous-même, ce qui dans votre personnalité ne diminuera pas avec les années, mais deviendra toujours plus profond, plus chaud, plus aimant. (Il est vrai que c'est là beaucoup plus le coeur que l'intelligence, mais tous deux ont des affinités profondes). Je ne crois pas que l'amour, fondé sur la beauté, puisse subsister entre des conjoints pourvus de quatre-vingts printemps. S'ils s'aiment encore, c'est en raison d'estime réciproque, de confiance éprouvée, d'épreuves courageusement traversées côte à côte, et, enfin, de tendresse dévouée, témoignée pendant toute la vie. C'est là l'amour, plus fort que la mort, c'est celui que je souhaite à toutes et à tous, quelles que soient la forme de leur nez et la coupe de leurs cheveux.

Je ne nie pas l'attrait qui nous pousse vers toute figure charmante, mais cet attrait doit nous faire surtout rechercher la vraie beauté, celle de l'âme et du coeur.

"De toute son âme", à Québec.

MADAME A TREMBLAY. On nous prie d'annoncer que Madame A. Tremblay, de Sayabec, sera à Rimouski le l'Hôtel Rioux, où elle s'occupe de réparations de fourneaux; en même temps elle fera la vente de chapeaux.

A VENDRE. Belle grande maison en briques, située sur la rue St-Germain avec système de chauffage à l'eau chaude, résidence de M. Frs St-Laurent. Pour plus amples informations ou pour visiter, s'adresser à M. Georges St-Laurent, Rimouski.

PERDU. Un chapelet en nacre de perles, monté sur or, a été perdu dimanche, soit près de la cathédrale ou dans la cathédrale. Récompense à la personne qui le rapportera à M. S. Vachon, au bureau de l'imprimerie, Rimouski.

A VENDRE OU A ECHANGER. Maisons, terrains à divers endroits de la ville; fermes débetures ou autres valeurs acceptées. N'importe quelle offre sera considérée. J.-P. Bellavance, Rimouski.

M. Geo.-A. Morin, propriétaire du Garage Rimouski, continue toujours à retourner son garage à l'envers pour la saison 1925. Il veut voir le des-

Dura lex, sed lex

Suite de la 1<sup>è</sup> page. 3.—S'il y a continuation d'enregistrement, les deux parties "doivent aviser le bureau de ce transport et lui remettre le "certificat d'enregistrement, avec un honoraire de un dollar."

4.—Toute personne qui dispose d'un véhicule automobile enregistré sans se conformer aux dispositions du paragraphe 2 ou 3 du présent article, est tenue solidairement "responsable, avec le nouveau propriétaire, de toute perte ou dommage causé par ce dernier avec ce véhicule automobile."

Le procureur des Défendeurs nous a cité un jugement rendu par l'Hon. Juge Belleau, dans une cause de Côté & Beacock, 51 C.S. 1917, dans laquelle il a déclaré que le propriétaire enregistré d'une automobile qui en dispose sans auparavant enlever la plaque, encourt une pénalité, mais que sa responsabilité est dégagee s'il démontre qu'il est absolument étranger à l'accident survenu depuis la vente au nouvel acquéreur.

Il est à remarquer, que cette décision du savant Juge est basée sur l'amendement de 1916, tandis que, par le Statut 7 George V, Chap 21 1916 Sect 7, devenu en force le 22 décembre 1916, le vendeur enregistré comme propriétaire de la machine, qui ne s'est pas conformé à la Loi, est tenu solidairement avec le nouveau propriétaire responsable de la perte.

L'Autorité citée par le Défendeur ne peut recevoir son application sous une législation différente.

Le Statut de 1924, venu en force le 15 mars 1924, décrète, paragraphe 4, la solidarité du propriétaire enregistré qui ne s'est pas conformé à la Loi, lors de la vente de son automobile, à moins que le vendeur, s'il n'y a pas continuation d'enregistrement, avise du transport le bureau du Revenu et lui remette le certificat et les plaques d'enregistrement, et, s'il y a continuation d'enregistrement, à moins que le vendeur et l'acheteur n'avise le Bureau du Revenu et lui remette le certificat d'enregistrement.

Ouverture de l'enquête, les parties ont admis que le vendeur n'avait pas obtenu une continuation d'enregistrement, ni remis les plaques d'enregistrement, suivant le paragraphe 2 de l'article 11 de la Loi.

Le Défendeur Pouliot, n'ayant pas justifié de cette exception, doit être tenu responsable des dommages causés solidairement avec le Défendeur.

Il n'est pas douteux que, sous l'empire du Droit Commun, le Défendeur Pouliot n'eût pu être tenu responsable de l'accident, auquel il a été absolument étranger.

Le Demandeur allègue lui-même que le Défendeur Pouliot avait vendu sa machine au Défendeur Blanchet, le 21 octobre, et que l'accident survenu le 26 octobre est dû à la faute et négligence exclusive du Défendeur Blanchet.

Par conséquent, le Défendeur Pouliot serait déchargé de toute responsabilité quelconque, en vertu du Droit Commun, si une Loi d'exception ne le rendait pas solidairement responsable du fait et de la faute du propriétaire de l'automobile qui a causé l'accident.

Cette responsabilité solidaire est une pénalité imposée par le Statut, pour avoir contrevenu à la Loi en n'avisant pas le Bureau du Revenu de ce transport et en ne lui remettant point le certificat et les plaques d'enregistrement.

Si rigoureuse que soit cette peine, il n'appartient pas à cette Cour en face d'un texte de loi formel, de décharger le Défendeur Pouliot de la solidarité imposée par la Loi à la contravention par lui commise et cette Cour, malgré tout le regret qu'elle éprouve, est liée par un texte formel de loi et il n'est point en son pouvoir de faire prévaloir les raisons d'équité qui militent en faveur du Défendeur Pouliot.

L'action doit donc être maintenue solidairement contre les deux Défendeurs pour le montant des dommages établis, soit \$160.00, sauf le recours du Défendeur Pouliot contre le Défendeur Blanchet.

A VENDRE OU A ECHANGER. Maisons, terrains à divers endroits de la ville; fermes débetures ou autres valeurs acceptées. N'importe quelle offre sera considérée. J.-P. Bellavance, Rimouski.

Mort de Mlle Aimée d'Anjou

Mlle Aimée D'Anjou, assistante du Percepteur du Revenu provincial à Rimouski, est décédée mercredi à l'Hôtel-Dieu de Lévis, après de dures souffrances subies avec une grande force d'âme et une saine résignation. Elle était âgée de 48 ans. Sa disparition cause de profonds regrets parmi notre population, qui la connaissait bien et la tenait en haute estime.

Feu Mlle D'Anjou était la sœur de M. Romuald D'Anjou, percepteur du revenu, M. Antonio D'Anjou, voyageur de commerce, M. Emmanuel D'Anjou, registrateur et ancien député de Rimouski, M. Lorenzo D'Anjou, orfèvre, tous de Rimouski; de Madame Antoine Gauvreau, de Lévis, M. René D'Anjou, chef de gare à Tobin et M. Scraphin D'Anjou, employé du C. N. à Rivière-du-Loup.

La dépouille mortelle est exposée en chapelle ardente depuis jeudi après-midi à la résidence de M. Antonio D'Anjou. Les funérailles auront lieu demain à la cathédrale.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Notes Locales

—M. l'ingénieur P.-E. Amiot est de retour d'Ottawa où il a fait un voyage d'une dizaine de jours par affaires.

—Madame Jos.-E. Germain de Lac-au-Saumon, était en ville au commencement de la semaine chez ses parents, à son retour de l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle a passé quelques semaines. Elle est réparée hier pour Lac-au-Saumon avec son mari le Dr Germain venu à sa rencontre à Rimouski.

TYPOGRAPHES DEMANDES. Typographes et opérateurs de monotype et linotype demandés. S'adresser au directeur-gérant de l'Événement, Québec.